

VILLE DE GASSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt quatre*

*le : vingt-six mars*

*Le Conseil Municipal de la Commune de Gassin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Anne-Marie WANIART, Maire,*

*Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2024*

*PRÉSENTS : MM Agnès MARTIN, Didier SILVE, François MATTON, Séverine VILLETTE, Hervé BERNE, Elisabeth DIGNAC, Chantal SIMONI, Philippe MURET, Serge VOTA, Sylvie BRUNET, Patrice REYNAUD, Florence BEC, Caroline FUCHS, Karim JERIBI, Grégory HERMELIN, Mélanie CASCANT, Florian MARQUES, Sébastien BRUNO.*

Nombre de Conseillers :	
en exercice	22
présents	19
votants	20

Absents ayant donné pouvoir :

*Madame Anne-Marie MARCELLINO à Madame Séverine VILLETTE.*

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture

le : 29 MARS 2024

et de la publication sur le site internet

le : 29 MARS 2024

Absents : Monsieur Anthony AMSTER,  
Madame Solène PESCH.

Secrétaire de séance : Madame Séverine VILLETTE.

N° 24/31

**OBJET : ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'OFFICE DE TOURISME DE GASSIN BP 2024**

Madame WANIART Anne-Marie, Maire, informe les membres présents que, suite à la réunion de la Commission des finances, et au vu du résultat du compte administratif 2023 de l'office de tourisme, il est proposé au conseil municipal de voter une subvention de fonctionnement de 310 000,00 €.

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITÉ des suffrages exprimés :**

- **AUTORISE** le versement d'une subvention de fonctionnement de 310 000,00 euros à l'Office de Tourisme de Gassin.
- **DIT** que la dépense correspondante sera inscrite au Budget 2024 à l'article 657381.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Toulon dans le délai de deux mois à compter de sa publication.



Copie conforme au registre des délibérations.  
Fait et délibéré en séance le 29 mars 2024

Le Maire,  
Anne-Marie WANIART

Le ou la secrétaire